

# Département de la Drôme

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer.

## Commune de Saint-Uze

### POS en révision

#### Servitudes d'Utilité Publique

Date de prescription	05-01-2009
Date d'approbation	05-03-2002

Direction  
Départementale des  
Territoires de  
la Drôme.

Service Aménagement du Territoire et Risques  
Pôle Connaissance et Projet du Territoire.

Plan édité le:  
10-01-2011

Echelle:  
[Échelle graphique sur le plan]

#### Servitudes d'utilité publique

A4 : Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.

AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.

- Périmètre de Protection Immédiate
- Périmètre de Protection Rapproché A
- Périmètre de Protection Rapproché B
- Périmètre de Protection Éloignée

I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.

**Avertissement du gestionnaire:**  
Edition graphique issue d'un plan de détail informatisé qui peut être modifié sans préavis; elle ne peut être reproduite ni communiquée à des tiers ni utilisée à des fins commerciales sans autorisation spécifique du GRTgaz.  
La position mentionnée ne permet pas la localisation précise sur le terrain des canalisations. Pour tous travaux à proximité des canalisations de transport de gaz naturel, il est nécessaire d'effectuer auprès de GRTgaz une demande de renseignement ou une déclaration d'intention de commencement de travaux conformément au décret 91-1147 du 14 octobre 1991.

PM1 : Plans de prévention des risques naturels prévisibles.

**Avertissement du gestionnaire:**  
Pour le détail des zones et leurs prescriptions, il est impératif de se reporter au dossier PPR annexé au document d'urbanisme (PLU ou Carte Communale).

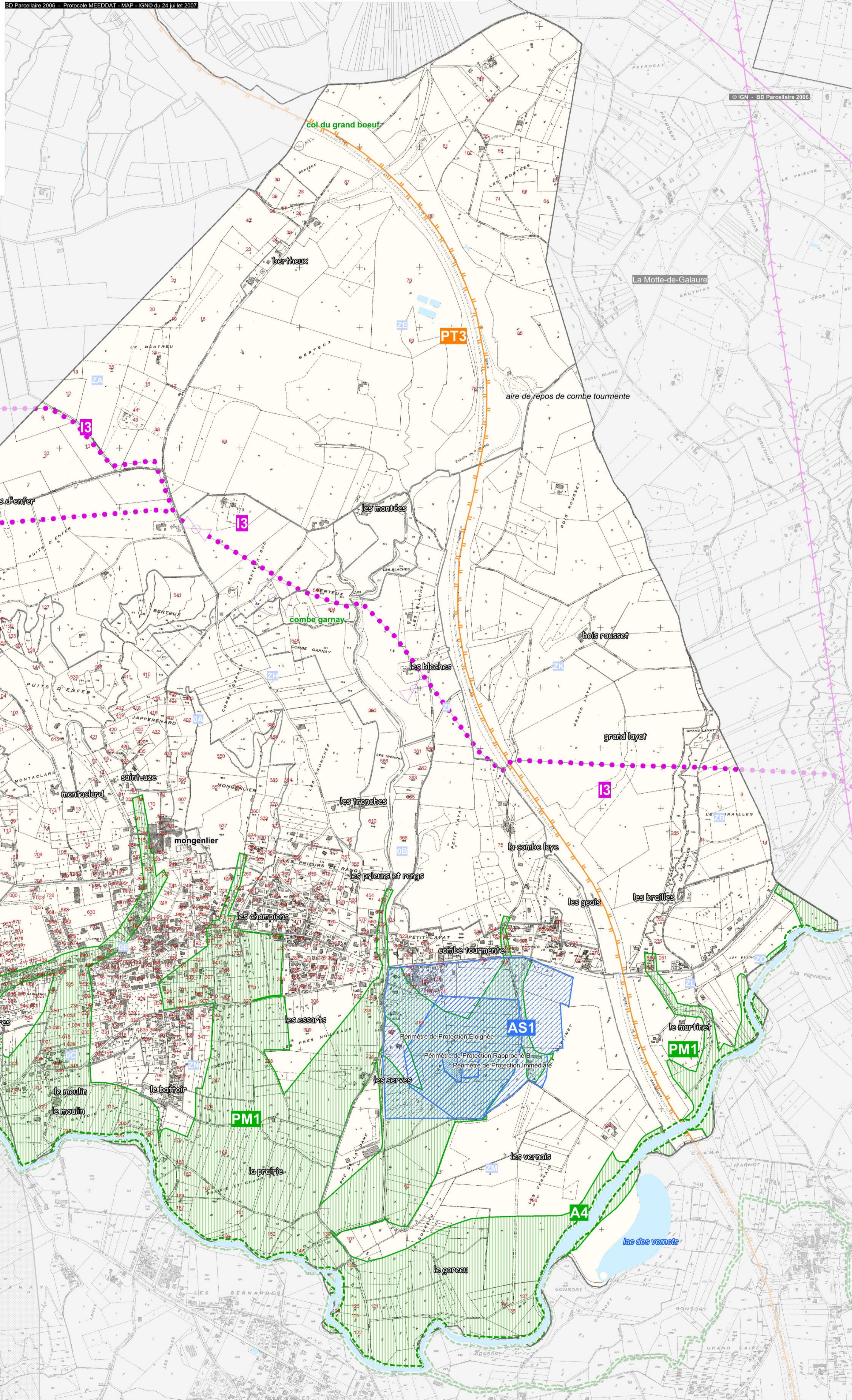
PT1 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques.

PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

#### Limites administratives et naturelles

- Limites communales
- Limites des sections cadastrales
- Cours d'eau, plan d'eau

BD Parcellaire 2006 - Protocole MEEF/DAT - MAP - IGN du 24 juillet 2007



0 0.25 0.5  
Kilomètres